

Rabat, le 14 Novembre 2024

Communiqué

Signature d'une convention de partenariat entre l'Office des Changes et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc

L'Office des Changes et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ont signé aujourd'hui, Jeudi 14 Novembre 2024, au siège de la Confédération à Casablanca, une convention de partenariat ayant pour objectif la mise en place d'un cadre formalisé d'échange et de coopération dans les domaines d'intérêt commun.

Signée par M. Driss BENCHIKH, Directeur de l'Office des Changes et Reda Lahmini, Président de la Commission Procédures Administratives et Judiciaires de la CGEM, en présence de Chakib Alj, Président de la CGEM, cette convention porte sur l'échange de données et d'informations, les modalités de concertation en matière d'élaboration de la réglementation des changes, ainsi que la formation et l'échange d'expériences et d'expertises.

A travers cette convention, l'Office des Changes et la CGEM s'engagent à mutualiser leurs efforts pour soutenir la dynamique de développement accélérée du Royaume par la facilitation et l'assouplissement de certaines opérations de change.

L'accord couvre, également, les aspects relatifs à l'échange d'informations, à la formation ainsi qu'au développement des connaissances et des compétences.

La signature de cet accord s'inscrit dans le cadre de la volonté commune de l'Office des Changes et de la CGEM de créer une nouvelle dynamique de coopération fondée sur une base formalisée garantissant l'effectivité et la pérennité de leurs relations de partenariat, en faveur du renforcement de la compétitivité des entreprises et de la croissance économique.